

# Vous êtes AESH et vous souhaitez avoir des renseignements sur vos contrats, vos droits, vos salaires, vos perspectives ?

2 représentantes de la FSU, elles-mêmes AESH peuvent répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

**Katia BRUNET**

LYCÉE YOURCENAR LE MANS  
Syndicat : SNES- FSU

Vous pouvez passer à la section  
FSU 72, 29 place d'Alger, où  
elles reçoivent sur rendez-vous  
pour les situations personnelles.

**Isabelle ACHART**

ÉCOLE MARCEAU LE MANS  
Syndicat : FSU-SNUIPP

Vous pouvez aussi participer aux **R.I.S** sur votre temps de travail  
**C'EST UN DROIT RECONNU, IL FAUT L'UTILISER POUR NE PAS LE PERDRE !**

## RÉUNION D'INFORMATIONS SYNDICALES

**jeu. 6 fév - 8h45-11H45 - Salle des Ardrières - Le Mans**  
62 rue du Happeau

### Ordre du jour RIS 6 février

Point sur l'actualité | Droits des personnels | Questions diverses, situations personnelles

**Les réunions d'information syndicales sur le temps de travail sont un droit. Il suffit d'informer l'employeur, par courriel (Rectorat, Le Mans Sud, Douanier Rousseau) au moins 48h avant la réunion, en lui adressant le modèle de courrier ci-dessous.**

NOM : ..... Prénom ..... le .....

Ecole /établissement : .....

Fonction : AESH

à ..... (M. le Proviseur du Lycée, ou SAE du rectorat, ou chef d'établissement)

Objet : Réunion d'information syndicale.

Madame, Monsieur,

En application des dispositions du décret 82- 447 du 28/05/1982, relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la FSU 72 qui se tiendra le 6 février 2025 de 8h45 à 11h45.

Fait à ....., le ..... Signature

Merci de transmettre cette information aux AESH (CDD ou CDI) de vos établissements.